

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°22 du 22 Juin
2022

ACTUS REGIONALES

[GAPAS - CIDFF Nord] Violences sexuelles

Publié le 21 Juin 2022

Le GAPAS et le CIDFF Nord ont réalisé une plaquette en FALC sur les violences sexuelles.

Elle répond aux questions fréquentes sur ce sujet :

Qu'est-ce que c'est les violences sexuelles ? Qu'est-ce que c'est le consentement ? Comment être aidé ? Comment me défendre ?

L'utilisateur y trouvera également les contacts nécessaires.

[Plaquette](#)

Source : GAPAS et CIDFF Nord, 2022

[CRA] Répit pour les aidants

Publié le 21 Juin 2022

Le Centre ressources autisme propose un guide répertoriant des dispositifs de répit (séjours adaptés, accueils temporaires, interventions à domicile...) disponibles dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Ce guide s'adresse aux aidants de personne présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme.

[Guide](#)

Source : [CRA](#), mai 2022

[Tempoforme] Programme de prévention de la fragilité

Publié le 21 Juin 2022

En Hauts-de-France les plus de 65 ans représentent 15 % de la population.

Le CHU de Lille, le CHU Amiens-Picardie, l'Institut des rencontres de la forme (Irfo) et l'entreprise Kelindi ont développé avec le soutien de la Carsat un programme de prévention des fragilités baptisé Tempoforme. Ce dispositif se compose d'une [application pour mobile](#), d'une [plateforme en ligne](#) ainsi qu'un lieu d'accueil, l'espace Tempoforme, situé au CHU de Lille.

L'application et le site internet permettent de réaliser une auto-évaluation pour connaître son niveau de fragilité. Les personnes peuvent ensuite consulter leur médecin avec une liste de points à aborder.

L'espace « Bien vieillir » au CHU propose une télé expertise, une téléconsultation via un numéro vert gratuit 0 800 72 88 44 et un bilan de santé "bien vieillir" gratuit d'une durée de deux heures. Cet espace s'adresse à tous, mais cible prioritairement les personnes âgées de 55 à 70 ans, habitant dans les Hauts-de-France.

Tempoforme propose également aux professionnels de santé et aux acteurs sociaux une formation diplômante de 11 heures intitulée "Bien vieillir : repérer la fragilité pour promouvoir sa réversibilité"

Source : Région Hauts-de-France, 31 mai 2022

APPEL À PROJET

Fonds pour la promotion des droits des femmes et pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation

Publié le 21 Juin 2022

Le Fonds pour la promotion des droits des femmes et pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation soutient les actions portées par les adhérents de la Fédération en faveur de l'amélioration de l'accès à l'alimentation des personnes accompagnées et la promotion des droits des femmes. Il est financé par la Française des Jeux.

Les associations et organismes volontaires ne peuvent proposer qu'un dossier de demande pour cet Appel à Projets. Un seul projet par association ou organisme sera financé dans l'année.

L'appel à projet est ouvert toute l'année. Les demandes seront instruites au fil de l'eau, le comité de sélection des dossiers se réunira 2 à 3 fois dans l'année, selon le nombre de projets reçus.

Les Fédérations régionales sont informées des candidatures et rendent un avis consultatif concernant

les adhérents de leur territoire, en vue de l'instruction des projets. N'hésitez pas en amont à prendre attache avec votre Fédération régionale.

La Française des Jeux peut participer aux comités de sélection.

Critères de sélection des projets

Le fonds vise un impact immédiat et une réponse à des besoins non couverts par les financements publics; les dépenses éligibles sont des dépenses d'équipement et de formation, et non pas des dépenses pérennes de personnel assurant directement l'accompagnement social des personnes ou le fonctionnement d'un service.

A titre exceptionnel, pour soutenir des associations ne disposant pas de moyens d'ingénierie importants et pouvant en conséquence éprouver des difficultés à développer de nouveaux projets pouvant s'inscrire notamment dans la réponse à des appels à projets publics ou privés, des dépenses de personnel visant à déployer une ingénierie de projet sont également éligibles à ce Fonds. Dans une logique d'amorçage, le fonds permettra alors de faire émerger des programmes structurants, dont le fonctionnement serait financé ensuite dans le cadre d'autres financements, publics ou privés.

Pour être soutenues, ces demandes devront comporter une définition précise du besoin auquel répondrait le projet final, justifier de la nécessité d'obtenir ce financement pour déployer cette ingénierie, détailler la méthode envisagée pour la déployer et identifier des opportunités précises des financements mobilisables pour mettre ensuite en œuvre le projet monté.

[Plus de détails](#)

Lancement du concours de court-métrage inter-vues : pouvoir d'agir

Publié le 21 Juin 2022

Dans le cadre de la 4^{ème} édition du festival « Inter-Vues » qui se tiendra le 16 juin 2023, l'IRTS Hauts-de-France ouvre les inscriptions pour participer au concours de court-métrage sous la thématique « Pouvoir d'agir ».

Ce festival s'inscrit dans l'axe 1 du plan d'action en faveur du travail social du fait de sa volonté à mettre en scène la formation à partir des personnes accompagnées. L'objectif est de promouvoir et de valoriser les métiers, les professionnels et les usagers du champ de l'intervention sociale. Le travail social doit être mis à la lumière par tous ceux qui le souhaitent.

La forme importera moins que le fond du court-métrage. Ce ne sont pas les compétences techniques et artistiques ou encore la qualité des images qui seront attendues. Tous les outils d'enregistrement sont permis : téléphone portable, tablette, appareil photo, caméscope, etc...

Les concourants peuvent être :

- des travailleurs sociaux, professionnels et bénévoles des services et structures d'action socio-éducative, sociale et médico-sociale, de solidarité, d'insertion et de lutte contre les exclusions
- des personnes accompagnées par des professionnels de l'intervention sociale
- des étudiants des établissements de formation en travail social

L'invitation à concourir est lancée ! Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 05 mai 2023.

[En savoir plus.](#)

Vieillir acteur et citoyen de son territoire

Publié le 21 Juin 2022

Depuis plus de 20 ans, la Fondation de France soutient des initiatives visant un meilleur respect des droits et libertés des personnes âgées vulnérables : dignité, liberté d'aller et venir, de pensée et de conscience. Elle a toujours encouragé la participation à la vie locale ainsi que leur pouvoir d'agir et de décision. Elle répond en cela à une faiblesse de notre société qui ne reconnaît pas pleinement nos aînés comme des citoyens à part entière.

C'est pourquoi cet appel à projets vise à encourager la participation active des personnes âgées vulnérables dans leurs lieux de vie afin qu'elles restent citoyennes à part entière jusqu'à la fin de leur vie, ni surprotégées, ni infantilisées, ni instrumentalisées. Il s'agit notamment de mettre en place des formes de gouvernance participative au sein des institutions et services, des projets citoyens construits par nos aînés avec les acteurs locaux.

Pour cela, les projets viseront à :

- intégrer les personnes âgées vulnérables dans la vie locale, reconnaître et renforcer leurs capacités, leur liberté de choix, leur pouvoir d'agir en leur permettant de s'engager dans des démarches citoyennes (autres que celles déjà reconnues à date par les pouvoirs publics) ;
- respecter pleinement et durablement leur liberté :

d'aller et venir, à contre-courant de la tendance à contenir les personnes dans des unités sécurisées, de libre expression de leurs volontés et de leurs désirs, quels que soient leur état de santé et leurs

capacités physiques et cognitives;

- renforcer ou (re)créer - à l'échelle du territoire - des solidarités transgénérationnelles durables, fondées sur le respect et la confiance mutuels

Date limite le 31 Août 2022. [Déposez votre projet.](#)

[Appel à projets](#)

[Rapport d'avancement ou final 2022](#)

[budget réalisé du projet](#)

[Spécimen de formulaire.](#)

Phosphor'âge 2023-2024

Publié le 21 Juin 2022

Un appel à projets participatif

Vous êtes un professionnel ? Un habitant ? Vous avez des idées ou des projets pour permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus et leurs aidants de bien vieillir dans le Nord ?

Jusqu'au 30 juin, chaque nordiste est invité à partager ses idées sur cette plateforme pour les voir se concrétiser.

Pour les personnes ou les organismes qui souhaitent déposer des projets, des temps vous sont consacrés :

En juin, des ateliers pour échanger sur cet appel à projets et construire des solutions adaptées aux besoins repérés localement.

Début juillet, des jurys d'accompagnement pour vous permettre de présenter votre projet !

La plateforme restera ouverte jusqu'au 1er septembre pour le dépôt de votre demande de subvention.

[Participez](#)

Veille au 22 juin 2022

Publié le 21 Juin 2022

Action sociale

Arrêté du 2 juin 2022 fixant pour l'année 2022 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0140 du 18 juin 2022](#)

Arrêté du 2 juin 2022 fixant au titre de l'année 2022 les tarifs plafonds prévus au II de l'article L. 314-3 du code de l'action sociale et des familles applicables aux établissements et services mentionnés au a du 5° du I de l'article L. 312-1 du même code

[JORF n°0137 du 15 juin 2022](#)

Arrêté du 2 juin 2022 fixant pour 2022 les montants plafonds des forfaits journaliers mentionnés à l'article R. 314-207, au 1° de l'article D. 313-17, à l'article D. 313-18 et à l'article D. 313-20 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0137 du 15 juin 2022](#)

ESMS

INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGCS/1B/5B/DGS/SP2/SP3/DSS/1A/2022/112 du 19 avril 2022 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2022 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques : appartements de coordination thérapeutique (ACT), lits halte soins santé (LHSS), centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD), centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), lits d'accueil médicalisé (LAM), et « Un chez-soi d'abord »

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/13 du 15 juin 2022](#)

Fonds d'intervention régional (FIR)

INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DIA/DMSMP/DGCS/SD3B/CNSA/2022/128 du 29 avril 2022 relative à la répartition des crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) en faveur des groupes d'entraide mutuelle et des modèles des « Club Houses » au titre de la mesure 6 des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie, et relative au soutien financier du FIR à l'émergence d'intervenants-pairs professionnels au titre de la mesure 5 des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/13 du 15 juin 2022](#)

Santé publique

INSTRUCTION N° DSS/MGRMC/2022/129 du 29 avril 2022 modifiant l'INSTRUCTION N° DSS/SD1/DMSMP/2021/101 du 17 mai 2021 relative à la mise en œuvre du dispositif de renforcement en psychologues des maisons de santé pluriprofessionnelles et des centres de santé

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/13 du 15 juin 2022](#)

Psychiatrie

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2022/150 du 24 mai 2022 relative aux modalités d'attribution des mesures nouvelles en psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent pour l'année 2022

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/13 du 15 juin 2022](#)

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2022/151 du 24 mai 2022 relative à la mise en œuvre du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie pour l'année 2022

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/13 du 15 juin 2022](#)

ACTUS SOCIALES

[Documentaire] Mon enfant après moi

Publié le 21 Juin 2022

Résumé

Toute leur vie, ils ont consacré leur énergie à s'occuper de leur enfant porteur de handicap. Mais avec l'âge, une question s'impose à ces parents : "Quand je ne serai plus là, qui s'occupera de mon enfant ?" Mon enfant après moi aborde frontalement le thème du vieillissement des personnes handicapées et partage le quotidien de fa-milles qui ont fait un choix particulier : celui de vieillir ensemble au sein d'une insti-tution unique qui prépare à l'inévitable séparation.

Dossier de presse

Dans ce film de 57 minutes, Martin BLANCHARD se penche sur la thématique des personnes handicapées vieillissantes et suit le quotidien des résidents de la Maison d'accueil du Boistissandeu en Vendée.

En ligne sur arte.tv à partir du lundi 20 juin

Sur ARTE le mercredi 24 août à 22h35 dans la collection documentaire La Vie en Face

[INSERM] Troubles du spectre de l'autisme

Publié le 21 Juin 2022

En France, environ 700 000 personnes seraient concernées. Les chercheurs poursuivent leur effort tant sur le plan thérapeutique que pour améliorer le repérage précoce et la prise en charge psychologique.

L'INSERM consacre un dossier à la recherche sur les troubles du spectre de l'autisme.

DOSSIER – SALLE DE PRESSE INSERM

Troubles du spectre de l'autisme : où en est la recherche ?

LIEN :

<https://presse.inserm.fr/troubles-du-spectre-de-lautisme-ou-en-est-la-recherche/45446/>

[CREDOC] Enquête COVID

Publié le 21 Juin 2022

Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) a analysé quatre vagues d'enquête réalisées entre mai 2020 et mai 2021 soit plus de 12 000 interviews. L'objectif était d'objectiver et mesurer l'impact de la pandémie en France après un an à vivre au rythme du virus sur la cohésion sociale.

Il en ressort principalement que le sentiment de solitude s'est fortement accentué durant cette période. Les syndromes dépressifs chez les jeunes se sont également aggravés avec 22% de jeunes concernés contre 15% de la population générale.

[Enquête CREDOC](#)

Source : CREDOC, 5 mai 2022

[CNSA] Plateforme numérique pour les aidants

Publié le 21 Juin 2022

En France, 8 à 11 millions de personnes viennent en aide, de manière régulière et fréquente.

La CNSA, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « Agir pour les aidants 2020-2022 », va accompagner durant 18 mois le développement de 6 plateformes pédagogiques de soutien et de formation à distance pour les proches aidants de personnes âgées ou handicapées.

Les plateformes proposeront trois niveaux d'intervention :

un parcours progressif de formation des contenus de sensibilisation des actions de soutien à travers la constitution de groupes de pairs à distance

L'expérimentation est prévue jusque décembre 2023. La CNSA finance ces 6 projets à hauteur de plus de 1 150 000 euros.

Source : [CNSA](#), 13 juin 2022

[GREVIO] 3e rapport général des activités

Publié le 21 Juin 2022

Le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), a publié aujourd'hui un rapport annuel portant sur la garde des enfants, les visites et la violence domestique. Le GREVIO assure le suivi de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Le rapport montre que même si la plupart des pays d'Europe ont pris des mesures satisfaisantes vis-à-vis des victimes de violences domestiques, il reste encore beaucoup à faire.

[Rapport du GREVIO](#)

Source : GREVIO, 14 juin 2022

[CREAI Grand Est] Transformation des ESAT

Publié le 21 Juin 2022

Le CREAI Grand Est a réalisé une web-série de 6 épisodes afin de réunir les acteurs concernés par l'accompagnement par le travail, formuler et interroger les enjeux actuels des ESAT dans le contexte de leur transformation et proposer des espaces d'échanges et de débat. [Retrouvez en ligne](#) dès à présent le replay ainsi que les diaporamas présentés par les intervenants. Source : CREAI Grand Est, juin 2022

Et dire que nous sommes égaux !

Le 29 juin 2022

Echelle : En région

Le Service de Prévention Spécialisée Avenir des Cités vous invite au vernissage de l'exposition "Et dire que nous sommes égaux !", réalisée avec le photographe Marc Helleboid, le Mercredi 29 juin 2022 à 18 h 30 à la Médiathèque La Source, Chemin de la 2ème Voie, Harnes. [Invitation](#)

Gratuit et ouvert à tous sur inscription : <https://framaforms.org/inscription-vernissage-mercredi-29-juin-2022-et-dire-que-nous-sommes-egaux-1649419365>

8ème Rendez vous de l'IRESP

Le 16 septembre 2022

Echelle : National

L'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP) et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) vous invitent au 8e Rendez-vous de l'IReSP « Quels angles morts de la recherche sur le médico-social ? » qui se tiendra le 16 septembre 2022 de 9h00 à 13h00 en visio-conférence. [Pré-programme](#).

Inscription en ligne [Contac : celia.broussard@inserm.fr](mailto:celia.broussard@inserm.fr)

Journée des parents aidants

Le 07 octobre 2022

Echelle : En région

La Journée des parents aidants, organisée par le Laboratoire de répit dans le cadre de la journée nationale des aidants, aura lieu le 7 Octobre 2022 au 6 route de Montreuil à La Madelaine sous Montreuil (62170).

Le 7 octobre à 15h, nous vous proposons:

- un temps d'inauguration avec une prise de parole des partenaires ayant soutenu le financement des 3 derniers gîtes ouverts et du véhicule adapté acquis ce mois-ci.
- un temps de présentation du Pôle parents aidants avec une prise de parole des partenaires déjà engagés à nos côtés, suivi d'une visite du site actuellement en travaux.

A cette occasion, l'ensemble du site sera disponible à la visite (hébergements, salles Snoezelen et polyvalente, Pôle parents aidants).

La journée du 7 octobre est dédiée aux partenaires et professionnels.

Contact : bonjour@lesbobosalaferme.fr

8èmes rencontres soignantes en psychiatrie

Le 17 octobre 2022

Echelle : National

Les 8èmes rencontres soignantes en psychiatrie auront lieu le 17 Octobre 2022 à la Cité des Sciences et de l'industrie à Paris. [Affiche](#)

Programme et inscriptions : <https://rencontressoignantesenpsychiatrie.fr/> email : santementale@wanadoo.fr - Tél. : 01 42 77 52 77

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. /Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17